

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 268f06

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

L'APCE observera la répétition partielle des élections législatives en Azerbaïdjan

Strasbourg, 11.05.2006 – Une délégation de 18 membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), menée par Leo Platvoet (Pays-Bas, GUE), observera la répétition partielle des élections législatives en Azerbaïdjan, le 13 mai 2006.

A la suite du scrutin du 6 novembre 2005, la répétition des élections aura lieu dans 10 circonscriptions dont les résultats avaient été annulés par la Commission électorale centrale et la Cour constitutionnelle. Selon l'APCE, les premières élections n'avaient pas satisfait aux normes internationales, malgré des progrès.

La délégation sera dans le pays du 11 au 15 mai 2006. Elle rencontrera les représentants des partis et des groupes politiques, les agents électoraux, des représentants des ONG et observera le déroulement du vote le jour de scrutin.

Les observateurs feront part de leurs conclusions lors d'une conférence de presse, le dimanche 14 mai à 13 heures au Bureau du Conseil de l'Europe à Bakou (39-41 rue Boyuk Gala, Icheri Sheher, Bakou 1004).

Une délégation de l'APCE qui s'était rendue dans le pays du 27 au 28 avril 2006 s'était dite préoccupée par l'absence de signes de progrès dans la préparation de la répétition partielle des élections.

L'Assemblée devrait examiner cette question lors de sa prochaine session plénière (26-30 juin 2006).

[Lien vers une liste provisoire de la délégation](#)

[Lien vers le texte intégral de la déclaration préélectorale](#)

[Lien vers la Résolution 1480 \(2006\)](#)

[Lien vers l'évaluation intégrale des élections législatives du 6 novembre](#)

Contacts:

Bas Klein, tél. portable +33 (0)6 62 26 54 89

Unité de communication de l'Assemblée parlementaire, tél. +33 (0)3 88 41 31 93.

L'Assemblée comprend 315 membres issus des parlements nationaux des 46 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).